La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

Rapport adopté à l'Assemblée générale de Angers (49), le 28, 29 au 30 mai 2026

RAPPORT FINANCIER 2025

RAPPORT FINANCIER 2025

Sommaire

Le mot des trésoriers 4

En Bref 5

Faits marquants de l'exercice 2025 6

Analyse des produits : compte de résultat 7

Zoom sur le modèle économique de la FCSF 9

Analyse des charges : compte de résultat 11

Bilan au 31 décembre 2025 14

Projet de Budget prévisionnel 2026 16

Annexe 1 : Les Journées de l'Animation Globale 22

Ces comptes ont été certifiés conformes par le cabinet AXCIO
(M. Pascal FRIGERIO , Commissaire aux comptes)

Le mot des trésoriers

L'année écoulée a été marquée par plusieurs évènements d'importance pour le mouvement des centres socio-culturels. Nous avons veillé, tout au long de l'année, à accompagner les projets et les dynamiques de la FCSF et du réseau tout en assurant, grâce à la compétence et à l'engagement de l'équipe du service financier, une gestion responsable et maîtrisée des ressources disponibles.

L'année 2025 se termine sur un résultat excédentaire, dans un contexte socio-économique qui reste pourtant incertain et contraint. Ce résultat s'explique à la fois par le développement de nos activités, la mobilisation de financements sur projets, mais aussi par plusieurs mouvements de postes au cours de l'année, qui ont certes diminué la masse salariale mais qui ont eu par ailleurs des répercussions importantes sur l'organisation et la charge de travail de l'équipe. Nous tenons à ce titre à saluer l'engagement de l'ensemble des salarié·es qui ont permis d'assurer la continuité et le développement des activités dans ce contexte contraint.

L'année 2025 a également été marquée par l'organisation des Journées de l'Animation Globale, qui ont réuni plus de 700 participants à Marseille. Cet évènement, important pour la vie du réseau, a nécessité un suivi financier renforcé au regard des charges engagées pour son organisation, illustrant la capacité de la fédération à porter des évènements d'ampleur nationale tout en en assurant la gestion financière. Nous souhaitons également saluer l'implication de l'Union des Centres Sociaux des Bouches du Rhône et Paca avec une mention particulière au COPIL Budget, qui a largement contribué à la réussite de cet évènement en veillant au suivi budgétaire.

Dans le même temps, la FCSF continue pleinement son rôle de solidarité envers le réseau, ce qui mobilise une part importante de ses ressources. Dans un contexte d'évolution et de diminution de certains financements socles, cela nous oblige collectivement à une vigilance particulière et renforce la nécessité de consolider et de diversifier notre modèle socio-économique.

Vous trouverez dans ce rapport financier l'ensemble des informations utiles à la compréhension de notre modèle économique ainsi que le détail des différents comptes de charges et de produits.

Un grand bravo à l'équipe fédérale et aux instances qui pilotent au quotidien notre fédération et lui permettent, même dans un contexte de forte croissance, de rester réactive et efficace. Nous remercions particulièrement les principaux acteurs en charge de nos finances : Dalila Belabbas, Loïs Gnamba, Mahamadou Doucoure, Anne Fleury-Raemy, ainsi que l'ensemble des membres du pôle Ressources et Vie interne qui assurent au quotidien l'adaptation des moyens au service de l'ambition de notre projet.

Nous restons pleinement mobilisés pour garantir la pérennité financière de notre fédération, dans l'esprit de solidarité et de transparence qui nous anime.

Avec toute notre amitié fédérale,

Jean-Philippe VANZEVEREN, trésorier FCSF
Claude GASSMANN, co-trésorier FCSF

En bref...

Le rapport financier présenté ici évoque successivement :

- Le résultat de la gestion de l'exercice 2025 ;
- Le détail de la composition des produits ;
- Le détail de la composition des charges ;
- Le détail des Journées de l'Animation Globale ;
- Un focus sur le modèle économique de la FCSF ;
- Le compte de bilan de la FCSF ;
- Le budget prévisionnel 2026 arrêté lors du CA du 19 avril 2026.

A la suite de cette présentation, vous trouverez les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion, à l'affectation de la dotation, à l'affectation au résultat et aux modalités de calcul de la cotisation.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, les comptes peuvent être librement consultés par l'ensemble des adhérents de la FCSF.

Le pilotage budgétaire est assuré au quotidien par le pôle gestion de la FCSF, dirigé par Dalila BELABBAS, accompagnée de deux comptables : Loïs GNAMBA et Mahamadou DOUCOURE.

Le préambule de ce rapport financier est l'occasion de remercier l'ensemble de l'équipe pour le travail de qualité conduit tout au long de l'année et le travail de clôture comptable conduit dans des temps records et à effectifs restreints cette année. Bravo !

Par ailleurs, le budget et la stratégie économique de la FCSF sont travaillés tout au long de l'année par l'ensemble de l'équipe salariée, le bureau, le conseil d'administration et coordonnés au sein de la commission finances qui s'est réunie 5 fois en 2025. Un travail conduit en dialogue, par anticipation et qui permet désormais de mettre pleinement l'économie au service du projet !

Enfin, les comptes annuels 2025 devraient également faire l'objet d'une certification sans réserve par le cabinet AXCIO-Fiduciaire représenté par M. Pascal FRIGERIO et son équipe, qu'ils soient également remerciés pour la qualité de leur audit et les nombreuses heures passées ensemble !

Résultat de gestion 2025

L'année 2025 s'achève avec un résultat comptable positif de 84 870 €.
Le budget total s'élève à 5 906 567 €, en baisse par rapport à 2024 principalement en raison de baisse de charge du personnel et des frais annexes liés.

RECAPITULATIF Compte de Résultat 2025

	CHARGES	PRODUITS
Total	5 821 697 €	5 906 567 €
Résultat avant affectation (excédent)	84 870 €	
Total Gestion	5 906 567 €	5 906 567 €

SYNTHESE Résultat

	REALISE 2023	REALISE 2024	REALISE 2025
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 546 831 €	102 943 €	141 718 €
RESULTAT FINANCIER	87 237 €	- 67 994 €	- 56 848 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 58 209 €	- €
RESULTAT NET	- 459 594 €	- 23 260 €	84 870 €
Réserve dédiée à la diversification des ressources	400 000 €		- 50 000 €
Solde à affecter	- 59 594 €	- 23 260 €	34 870 €

Le résultat se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation excédentaire de 141 K€
- Un résultat financier déficitaire de 56 K€
- Un résultat net excédentaire de 84 k€
- Une réserve dédiée au pôle projet de 50 k€
- Un résultat à affecter de 34 870 €

Faits marquants de l'exercice 2025

Bien que le résultat comptable de l'exercice 2025 soit excédentaire, il convient de le lire avec prudence. Cet excédent s'explique en partie par plusieurs mouvements de postes et des vacances de postes au cours de l'année, qui ont eu des répercussions sur l'activité et l'organisation de l'équipe. L'année 2025 reste donc une année financièrement maîtrisée, dans un contexte toujours complexe et incertain, tant pour la FCSF que pour l'ensemble du secteur associatif.

Du côté des charges, la maîtrise reste de mise, même si l'année 2025 a été marquée par l'organisation des Journées de l'Animation Globale à Marseille, évènement d'ampleur qui a engendré des charges importantes et nécessité un suivi budgétaire particulièrement rigoureux.

La Fédération a su maintenir un niveau de financement globalement solide, malgré une évolution et une diminution de certains financements. À noter toutefois, dans le cadre du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs, une légère hausse du financement de la DGCS, qui traduit la reconnaissance du rôle national de la FCSF et de ses missions auprès du réseau. Dans un contexte d'évolution des financements publics, cela nous invite néanmoins à rester vigilants pour les années à venir et à poursuivre le travail de consolidation et de diversification de notre modèle socio-économique.

Les dispositifs de solidarité et d'appui au réseau, comme les Fonds mutualisés et FO.S.FOR.A., ont continué d'être mobilisés cette année. Ils constituent un outil essentiel de soutien au réseau, mais représentent également un engagement financier important pour la Fédération et nécessitent une vigilance constante dans leur pilotage.

L'année 2025 a également été marquée par des évènements exceptionnels, notamment les cambriolages subis par la Fédération, qui ont conduit à constituer une réserve spécifique, notamment en lien avec le cambriolage des chèques vacances, ainsi qu'à constater des dépréciations liées à la solidarité envers certaines structures du réseau. Ces éléments rappellent que la FCSF joue pleinement son rôle de tête de réseau, y compris lorsqu'il s'agit d'assumer collectivement certains risques.

Sur les actions conduites par la FCSF en 2025 et ayant un impact financier significatif, on peut notamment citer :

- L'organisation des Journées de l'Animation Globale à Marseille ;
- La poursuite des projets nationaux portés par la FCSF : jeunesse, mobilités européennes, numérique, vieillissement, lutte contre les discriminations, alimentation, etc ;
- La poursuite du développement du réseau, avec l'accompagnement de territoires en développement et le travail mené avec les Outre-mer ;
- La poursuite et le renforcement des actions d'appui aux fédérations et unions régionales : formation, qualification, accompagnement ;
- Le pilotage du fonds FOSFORA ;
- Le pilotage du fonds mutualisé ;
- Une vie associative et statutaire dense.

En complément de ce bref retour sur les faits marquants de l'exercice 2025, vous trouverez dans le rapport d'activités l'ensemble des actions conduites par la FCSF cette année, ainsi que la composition de l'équipe professionnelle et du Conseil d'Administration. Par ailleurs, les rapports du fonds mutualisé et de FOSFORA permettent également d'avoir un aperçu de l'activité de ces deux fonds.

Analyse des produits : compte de résultat

Total des produits 2025 : 5 906 567 €

Le total de nos produits 2025 est en baisse de 142 K€ soit -2,35 % par rapport à 2024.
Cette évolution s'explique principalement par l'absence de produits exceptionnels perçus en 2024 notamment pour Mayotte suite au cyclone Chido et par la fin du chantier Fostering, malgré une hausse de certains produits, notamment liés aux JAG.

Par ordre de compte

NB : nous détaillons ci-après la composition des produits de l'année, les pourcentages sont exprimés selon le compte de résultat global.

COMPTE 70 (Participations et Services) : 295 304 €
en légère hausse de 36 k€ par rapport à 2024. Il correspond aux produits issus de la formation et de diverses facturations (la facturation de gestion des sites webs, de l'organisation des formations de services civiques et des frais de gestion du service civique ainsi que participation à l'Assemblée Générale de la FCSF...).

COMPTE 74 (Subventions de Fonctionnement et sur Objectifs) : 2 038 981 €
Ce compte est à lier étroitement avec les reports de ressources (789...)
Les principaux faits marquants concernant les subventions de l'année sont :

- La stabilisation de nos financements dits historiques : Caisse Nationale des Allocations Familiales, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole, Direction Jeunesse Sports et Vie Associative, Ministère de la Culture, Caisse Nationale Assurance Vieillissement, FONJEP DJEPVA, DGCS et Culture, Agence Nationale des Chèques Vacances, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Il est à noter tout de même que nous arrivons à fin 2025 sur des renouvellements importants de CPO (ANCT - DJEPVA - MCC - CCMSA) ;
- Des produits supplémentaires de la DGCS et de la DIHAL suite au renouvellement de la CPO
- La poursuite du développement sur les territoires ultra-marins : Guadeloupe, Réunion, Martinique et Mayotte ainsi que dans l'Hexagone sur la Normandie : financements CAF ;
- 1 nouveau poste FONJEP culture ;
- A noter cette année une hausse des produits issus de la branche venant en financement des JAG ;
- L'arrêt des fonds européens suite à la fin du projet ;
- L'absence de fonds de la DJEPVA qui étaient fléchés en 2024 pour aider les centres sociaux de Mayotte suite au passage du cyclone.

COMPTE 75 (Contributions Associatives) : 2 934 793 €
Elles représentent globalement 48% des produits.
Le montant de la cotisation nationale FCSF s'élève à 1 353 491 € et représente 23 % du montant des produits, en augmentation de 47K€. Cela est dû à la participation aux Journées de l'Animation Globale et au nombre croissant de centres sociaux et d'EVS qui rejoignent notre réseau.

Les comptes FONDS MUTUALISE et FO.S.FOR. A. totalisent : 1 068 K€.

Ces comptes sont au service du réseau pour le soutien et le développement du fédéralisme et la formation des bénévoles (cf. rapport Fonds Mutualisé pour le développement et rapport FO.S.FOR. A. 2025).

A noter, comme indiquée plus haut, que les autres contributions des chantiers Fcsf ont été intégrés dans les comptes 75 suite aux nouvelles règles comptables, il s'agit des produits provenant du fonds mutualisé comme validé par le CTN et qui servent à financer pour 138k€ les actions de développement de l'Outre-Mer, le fonctionnement du comité technique national (CTN) et le développement des zones blanches.

Les autres produits proviennent de la part mutualisé Fo.s.for.a en lien avec la commission interfédéral fo.s.for.a et s'élève en 2025 à 61 k€, pour la formation des administrateurs, le chantier motion jeunesse et l'organisation des JAG à Marseille.

Il est à noter également, que le compte transfert de charges (79) n'est plus utilisé. Les produits qui étaient comptabilisés dans ce compte et qui concernait diverses facturations (mécénat, intervention dans le réseau, facturations diverses) est intégré au compte 755 120 pour 313 k€. C'est dans ce compte que l'on retrouve les produits issus des participations aux JAG pour 205 k€.

COMPTE 78 (Reprises sur Provisions) : 236 495 €
La reprise sur provision correspond à la reprise retraite, liée au « rajeunissement » de l'équipe salariée notamment et aux reprises passées pour des créances douteuses ainsi que des reprises de provisions sur des subventions incertaines.
Compte en hausse en 2025 en raison de l'ancienneté de certaines créances et subventions.

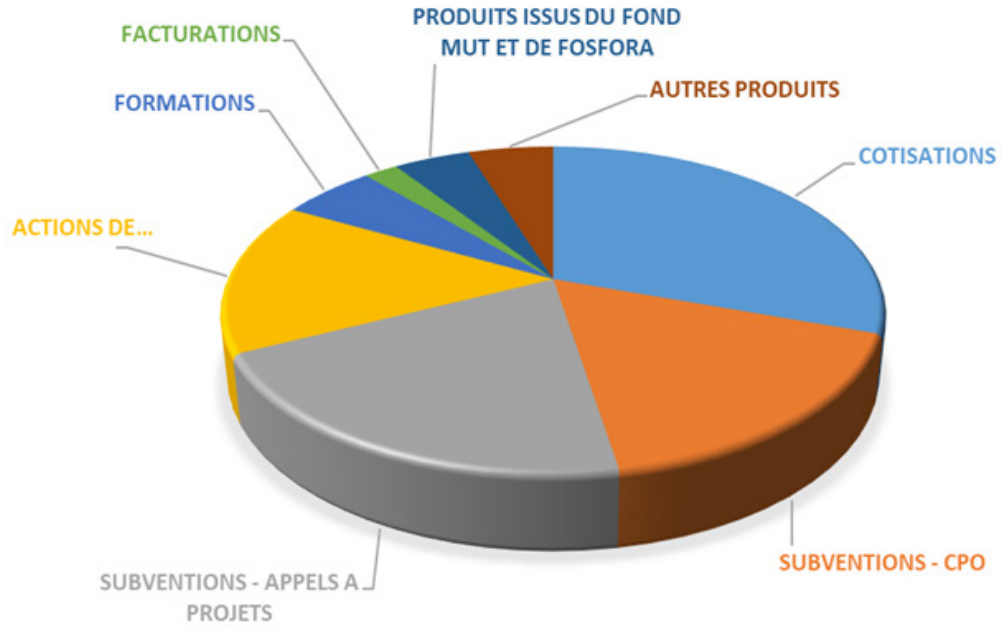
COMPTE 789 (Report de Ressources) : 373 036 €
Ce compte concerne les reprises de provisions pour des fonds dédiés de projets ayant eu lieu en 2024.
Cela concerne plusieurs chantiers (Plan de relance – été culturel – Accréditation – Fondation de France – ANCT – DGOM – DJEPVA pour Mayotte).

COMPTE 76 (Produits Financiers) : 27 958 €
Ce compte est en baisse par rapport à 2024 et correspond aux intérêts des placements financiers.

COMPTE 77 (Produits Exceptionnels) : 0 €
Pas de produits exceptionnels sur l'exercice 2025.

COMPTE 86 et 87 - (Contributions volontaires en nature)
Ill faut noter également que les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice 2025 à 2 000 000 €.
Elles correspondent à la gestion par la FCSF des chèques vacances dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Zoom sur le modèle économique de la FCSF



MODELE ECONOMIQUE FCSF 2025

Afin de rendre plus lisible le modèle économique de la FCSF, nous proposons ci-dessous une lecture des ressources de la FCSF hors fonds dédiés, subventions reversées, fonds mutualisés et FOSFORA.
Ainsi, le budget socle de la FCSF s'élève pour **l'exercice 2025 à 4 465 282 €.**

Il est composé comme suit :

- **30 % issus des cotisations.** Le montant est plus important qu'en 2024 du fait d'un nombre croissant d'adhérents. Ce qui nous donne une autonomie financière pour environ 1/3 du budget.
- **37 % issus des subventions** – en augmentation par rapport à 2024 et se répartissent en 17 % de CPO et 20 % liés à des appels à projet.
- **6 %** des produits sont liés à notre **activité de formation.**
- **15 %** des produits sont liés aux **actions de développement** avec 5 CAF une caisse de sécurité sociale, FONJEP et les **facturations liées aux chantiers FCSF** notamment les JAG.
- 4 % sont liés à la reprise sur la **ligne ingénierie FOSFORA et sur le Fonds Mutualise** (confère détails).
- **4 %** sont liés aux **reprises de provisions.**
- **1 %** sont liés aux **produits financiers** sur l'année.

Enfin les fonds transitant par la FCSF s'élèvent en 2025 à 1 068 k€ avec respectivement 521 k€ sur le fond mutualisé et 546 k€ sur FOSFORA (confère compte 75).

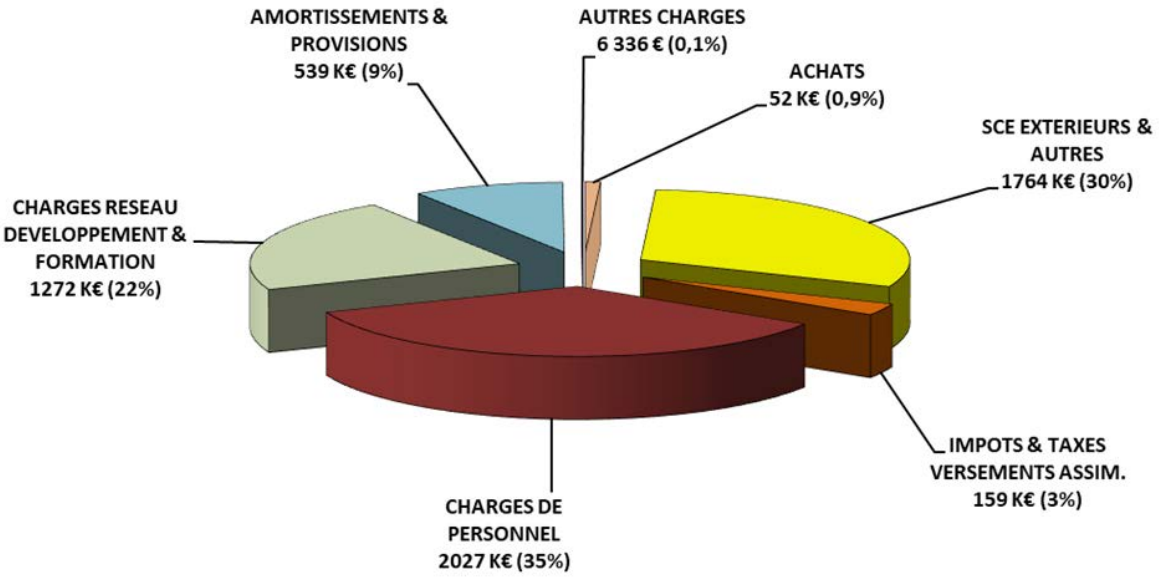
La FCSF a géré également en 2025 pour **2 000 k€ de chèques vacances** (confère comptes 86 et 87)

STRUCTURE DES PRODUITS 2025				
	2025	%	2024	%
COTISATIONS	1 353 491 €	30%	1 306 104 €	31%
dont abandon frais				
SUBVENTIONS	1 673 808 €	37%	1 468 443 €	35%
dont CPO	*760 947 €*	17%	672 061 €	16%
dont Appels à projets	*912 861 €*	20%	796 382 €	19%
FORMATIONS (OF FCSF)	247 851 €	6%	204 010 €	5%
FACTURATIONS diverses	47 453 €	2%	54 733 €	1%
Actions de développement (Outre-Mer et hexagone - facturat° sur projets))	678 682 €	15%	662 816 €	16%
FOSFORA - Fond mut	199 544 €	4%	300 515 €	7%
Produits financiers	27 958 €	1%	44 498 €	1%
Reprise de provisions	236 495 €	4%	116 312 €	3%
Transfert de charges		0%		0%
TOTAL BUDGET SOCLE FCSF	*4 465 282 €*		4 157 431 €	

La Fédération des Centres Sociaux de France - PRODUITS 2025

PRODUITS		REALISE 2024	REALISE 2025	Valeurs	
CESSION DOC		918	9 310	8 392	
FOR SCE CIV - EUROPE - FAVE - AF - RJ - COM - TRANSIT° ECO		69 751	99 011	29 260	
FOR AFNR - MSE -DPA - IMPACT SOCIAL - CSX CRISE - OF		134 259	148 840	14 581	
PART ASS.NUM - SCE CIVIQUES		31 875	30 080	-1 795	
PARTICIPATION AG		20 170	7 350	-12 820	
AUTRES PRODUITS		1 770	713	-1 057	
PARTICIPATIONS & SERVICES	**compte 70**	**258 743**	**295 304**	**36 562**	**5%**
DGCS / DIHAL		225 000	261 500	36 500	
DGCS - PLAN DE RELANCE		150 000	150 000	0	
DGCS FONJEP		10 661	10 660	-1	
CAISSE NATIONALE D'ALLOCATION FAMILIALE		252 000	252 000	0	
DJEPVA FONJEP		28 428	28 428	0	
DJEPVA		70 000	70 000	0	
DJEPVA (Transition Eco - Mayotte)		245 000	75 000	-170 000	
DGOM		100 000	100 000	0	
ANCV		190 000	186 750	-3 250	
CNAV		75 000	80 000	5 000	
ANCT		180 000	180 000	0	
ANCT Appel à Projet		39 500		-39 500	
CCMSA		40 000	35 000	-5 000	
FONDS EUROPEEN (ERASMUS)		141 551		-141 551	
MAE - FONJEP		9 944	9 943	-1	
COMMISSION EUROPEENNE		0	0	0	
FDVA		14 350	14 350	0	
FONDATION DE France				0	
AUTRE SUBVENT°- Cafs - Pref		412 593	365 172	-47 421	
AUTRE SUBVENT° (MECENAT-CPNEF)		40 331	151 761	111 430	
DGCS FONJEP GUYANE		7 107	5 316	-1 791	
MINISTERE DE LA CULTURE		70 000	40 000	-30 000	
MINISTERE DE LA CULTURE FONJEP		7 263	23 100	15 837	
SUBVENTIONS	**compte 74**	**2 308 728**	**2 038 981**	**-269 747**	**35%**
COTISATIONS :					
F.C.S.F		1 306 104	1 353 491	47 387	**23%**
FONDS MUTUALISE		529 700	521 905	-7 795	**9%**
FO.S.FOR.A.		475 348	546 343	70 995	**9%**
AUTRES PRODUITS CHANTIERS FCSF		250 223	313 510	63 287	**5%**
FONDS MUTUALISE PART FCSF		257 515	138 544	-118 971	**2%**
FOSFORA PART FCSF		43 000	61 000	18 000	**1%**
CONTRIBUTIONS ASSOCIATIVES	**compte 75**	**2 861 890**	**2 934 793**	**173 874**	**48%**
REPRISE PROVISIONS	**compte 78**	**116 312**	**236 495**	**120 183**	**4%**
REPORT RESSOURCES *(DGCS-ERASMUS-MCC-PREF MAYOTTE-DJEPVA MAYOTTE)*	**compte 789**	**458 836**	**373 036**	**-85 800**	**6%**
TRANSFERT DE CHARGES	**compte 79**	**0**	**0**	**0**	**0,0%**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		***6 004 510***	***5 878 608***	***-125 902***	**100%**
PRODUITS FINANCIERS		44 498	27 958		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**compte 76**	**44 498**	**27 958**		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		0			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**compte 77**	**0**	**0**		
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		**6 049 008**	**5 906 567**		
RESULTAT		**-23 260,68**	**84 870,25**		
Réserve dédiée à la diversification des ressources			**-50 000**		
Solde à affecter		**-23 260,68**	**34 870,25**		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (ANCV - Dons en nature)		2 100 000	2 000 000		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**compte 87**	**2 100 000**	**2 000 000**		

Analyse des charges : compte de résultat



Total des charges 2025 : 5 821 697 €

Elles sont en diminution de 250 k€ au regard des charges de 2024 (soit -4,13 %).

Cette diminution s'explique par plusieurs mouvements et des vacances sur des postes en 2025 qui ont eu des répercussions sur l'activité et l'organisation de la FCSF.

Pour une meilleure lisibilité du modèle économique de la FCSF, nous présentons ci-dessous un tableau de la structure des coûts pour 2025, hors fonds dédiés.

STRUCTURE DE COUT FCSF 2025 *(hors fonds dédiés)*		
ACHATS	52 508 €	1%
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES	1 764 543 €	38%
IMPOTS & TAXES VERSEMENT ASSIMI	159 351 €	3%
CHARGES DE PERSONNEL	2 027 005 €	44%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	203 797 €	4%
AMORTISSEMENT & PROVISIONS	394 641 €	9%
Impôts	6 336 €	0,1%

Par ordre de compte

NB : nous détaillons ci-après la composition des charges de l'année, les pourcentages sont exprimés selon le compte de résultat global.

COMPTE 60 (Achats) : 52 808 €.
Ils représentent 0,9 % des charges. Ils sont en diminution par rapport à 2024, -25k€. En 2025, cette diminution vient du fait d'une utilisation optimale de nos locaux notamment concernant les fluides et les fournitures de bureaux et les impressions.

COMPTE 61 (Services Extérieurs) : 340 100 €
Ils représentent 6 % des charges et sont en hausse de 143 k€ par rapport à 2024. La principale augmentation porte sur les locations mobilières du fait de l'organisation des JAG à Marseille en novembre 2025. Les autres postes sont en légères augmentations ou stables en lien avec l'organisation des formations et évènements.

COMPTE 62 (Autres Services Extérieurs) : 1 424 443 €
Ils représentent 24 % des charges et sont en baisse de 56 K€ par rapport à 2024.
En 2025, la priorité a été donnée à l'organisation des JAG à Marseille. Les ajustements d'équipe nous ont conduit à concentrer nos moyens sur cet événement d'ampleur, tout en renforçant tout au long de l'année le recours aux ressources internes et du réseau pour l'organisation des formations et des temps forts nationaux.
À noter que les frais de mission des membres du conseil d'administration et du bureau de la FCSF, tous projets confondus, s'élèvent à 56 180 €, également en baisse par rapport à 2024.

COMPTE 63 (Impôts et taxes) : 159 351 €
Ils représentent 3 % des charges, ce poste est en légère baisse par rapport à 2024, en lien avec la baisse de la masse salariale.

COMPTE 64 (Charges de Personnel) : 2 027 005 €
Les charges de personnel représentent 35 % des charges et sont en baisse par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par les vacances de postes et les mouvements au sein de l'équipe.
En 2025, les effectifs de la FCSF s'élèvent à 27 salariés.

COMPTE 65 (Développement et Formation du Réseau) : 1 272 045 €
Le compte 657120 (546 K€) est en hausse de +71 K€. Il renvoie au détail du rapport FO.S.FOR.A 2025. À noter que l'engagement à réaliser sur FO.S.FOR.A pour 2025 est intégré dans ce compte et, conformément à la nouvelle nomenclature, réaffecté dans les comptes des fédérations en fin d'exercice.
Le compte 657110 (521 K€) est en baisse de -7 K€. Il renvoie au rapport du Fonds mutualisé 2025. Cette évolution traduit une utilisation en baisse par rapport à 2024, bien que l'ensemble des demandes du réseau ait été satisfait. La part non utilisée du fonds a été remise en réserve du fonds mutualisé à hauteur de 172 504,82 €.

Le compte « Charges diverses de gestion courante et charges diverses sur créances ANCV » (171 K€) est en hausse. Il comprend notamment des redevances liées à des achats de logiciels, des droits d'auteur, ainsi que des pertes sur produits à recevoir (formations, cotisations). Il intègre également les impacts liés au contrôle ANCV et aux cambriolages subis. Une provision a par ailleurs été constituée en anticipation d'un éventuel remboursement demandé par l'ANCV.

COMPTE 68 (Dotations aux Amortissements et Provisions) : 394 641 €
Elles représentent 7 % des charges et sont en hausse de 109 K€ par rapport à 2024.
Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des dotations aux provisions pour créances, qui s'élèvent cette année à 173 K€. Celles-ci concernent notamment des prêts accordés au réseau ainsi qu'une subvention de la préfecture de Mayotte actuellement en attente de versement.
Ces provisions traduisent une approche prudente de gestion face aux incertitudes de paiement. L'ensemble des démarches nécessaires est toutefois engagé afin de récupérer les sommes dues.

COMPTE 689 (Engagement à réaliser) : 144 969 €
Le report de ressources cette année est moins important qu'en 2024. Plusieurs de nos financements arrivant à terme au 31 décembre 2025.

En 2025, les fonds dédiés concernent, le chantier Aller/Vers financé par la DGCS (33 K€), Le programme Erasmus sur le chantier accréditation 2024 - 2025 (66 k€), le chantier Culture (15k€), le chantier alimentation financé par la FDVA DJEPVA (20 K€), et la subvention ANCV pour 10 k€.

COMPTES 66 et 67 : 0 €

COMPTES 69 : 6 336 €
Ce compte correspond aux impôts à payer dans le cadre de nos placements financiers en 2025.

COMPTES 86 et 87 - Contributions volontaires en nature
Les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice 2025 à 2 000 000 €. Elles correspondent à la gestion par la FCSF des chèques vacances dans le cadre du partenariat avec l'ANCV, en baisse liée aux demandes de départs en vacances.

La Fédération des Centres Sociaux de France - CHARGES 2025

CHARGES		REALISE 2024	REALISE 2025	
ACHAT CONSOMMABLES & SPECTACLES		7 206	9 421	
ELECTRICITE-GAZ		13 322	13 104	
PETIT EQUIPEMENT-OUTILLAGE		10 327	8 076	
FOURNITURES DE BUREAU & INFORMATIQUE		47 791	22 207	
ACHATS	**compte 60**	**78 646**	**52 808**	**1%**
SOUS TRAITANCE GENERALE		24 219	13 171	
Projets Programmes européens		37 942	46 972	
LOCATIONS & CHARGES IMMOBILIERE - MOBILIERE		96 362	229 671	
ENTRETIEN & REPARATION		2 216	4 853	
MAINTENANCE		22 897	32 575	
ASSURANCES		5 551	7 671	
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS		2 159	2 254	
SOUS TRAITANCE COLLOQUE - SEMI - CONF - AG - UNIVERSITE		5 398	2 932	
SERVICES EXTERIEURS	**compte 61**	**196 745**	**340 100**	**6%**
PERSONNEL MIS A DISPOSITION		198 272	158 029	
INTERVENANTS PRESTATAIRES		669 168	568 229	
PUBLICITE & PUBLICATIONS & REDEVANCES		29 357	38 324	
FRAIS DE MISSIONS DU RESEAU & PARTEN. EUROPE		416 093	475 069	
FRAIS DE MISSION FONCTIONNEMENT FEDERAL		105 725	106 035	
FRAIS POSTAUX		22 279	13 962	
TELECOMMUNICATION		12 958	11 783	
INTERNET		5 733	6 461	
SERVICES BANCAIRES		3 160	2 631	
COTISATIONS		18 194	19 087	
FRAIS DE FORMATION & de recrutements		284	24 834	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	**compte 62**	**1 481 223**	**1 424 443**	**24%**
TAXE SUR SALAIRES		127 739	119 561	
FORMATION PROFESSIONNELLE		32 104	31 524	
AUTRES IMPOTS & TAXES		10 924	8 265	
IMPOTS & TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	**compte 63**	**170 767**	**159 351**	**3%**
SALAIRES BRUTS PERSONNEL		1 404 115	1 353 864	
CHARGES SOCIALES & DIVERS		663 686	667 883	
MEDECINE DU TRAVAIL		4 329	5 259	
CHARGES DE PERSONNEL	**compte 64**	**2 072 130**	**2 027 005**	**35%**
PROGRAMME FORMATION BENEVOLE DU RESEAU	657120	475 348	546 343	
DEVELOPPEMENT FEDERAL-Fonds Mutualisé	657110	529 700	521 905	
DONS MAYOTTE			32 749	
CSX ITINERANTS INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT		230 723		
CHARGES DIVERSES SUR CREANCES ANCV			57 303	
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		101 219	113 745	
CHARGES GESTION COURANTE	**compte 65**	**1 336 990**	**1 272 045**	**22%**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		57 592	39 559	
DOTATIONS AUX PROVISIONS		126 544	181 296	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RETRAITE		0	0	
DOTATIONS AUX PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES		100 949	173 786	
AMORTISSEMENTS & DOTATIONS PROVISIONS	**compte 68**	**285 086**	**394 641**	**7%**
ENGAGEMENTS A REALISER - FONDS DEDIES	**compte 689**	**400 536**	**144 969**	**2%**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		***6 022 123***	***5 815 361***	
CHARGES FINANCIERES		**38 900**		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	***compte 66***	***38 900***	***0***	**0%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**900**		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	***compte 67***	***900***	***0***	
IMPOTS SOCIETE A BUT NON LUCRATIF		**10 345**	**6 336**	
TOTAL CHARGES IMPOTS	***compte 69***	***10 345***	***6 336***	
TOTAL GENERAL DES CHARGES		**6 072 268**	**5 821 697**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE (ANCV - Dons en nature)		**2 100 000**	**2 000 000**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE	***compte 86***	***2 100 000***	***2 000 000***	

Bilan au 31 décembre 2025

Le total du bilan de la FCSF s'élève au 31/12/2024 à 7 141 360€, en diminution par rapport à 2024 du fait qu'il y a moins de dettes et produits constatés d'avance ainsi que de créances et charges constatées d'avance.

Composition de l'actif :
L'actif de notre bilan (« notre patrimoine ») se compose de 11% d'actifs immobilisés en valeur nette comptable, la valeur de marché étant très supérieure, en particulier concernant le siège social de la FCSF situé dans le XVIIIème arrondissement de Paris.

Notre actif immobilisé est composé de 267K€ d'immobilisations corporelles (terrains, constructions, aménagements, équipements matériels et divers) ainsi que de 1 030K€ d'immobilisations financières (prêts de solidarité et avances de trésorerie, prêts aux salarié.e.s, participations sur sociétés), ce dernier poste est en augmentation suite à l'augmentation du nombre d'avance de trésoreries et de prêts de solidarités effectués auprès du réseau (ceux-ci représentent 669K€ au 31/12/2023 et 986K€).
Ce poste reste structurant et témoigne du rôle de la FCSF dans le soutien économique au réseau.

L'actif circulant représente pour sa part 89% du total du bilan et se compose de 50% de créances composées principalement des cotisations à recevoir (appel en fin d'exercice) et des subventions à recevoir. Cet actif circulant est également composé de 31% de disponibilités immédiates (trésorerie à court et moyen terme) et de 0.2% de charges constatées d'avance.

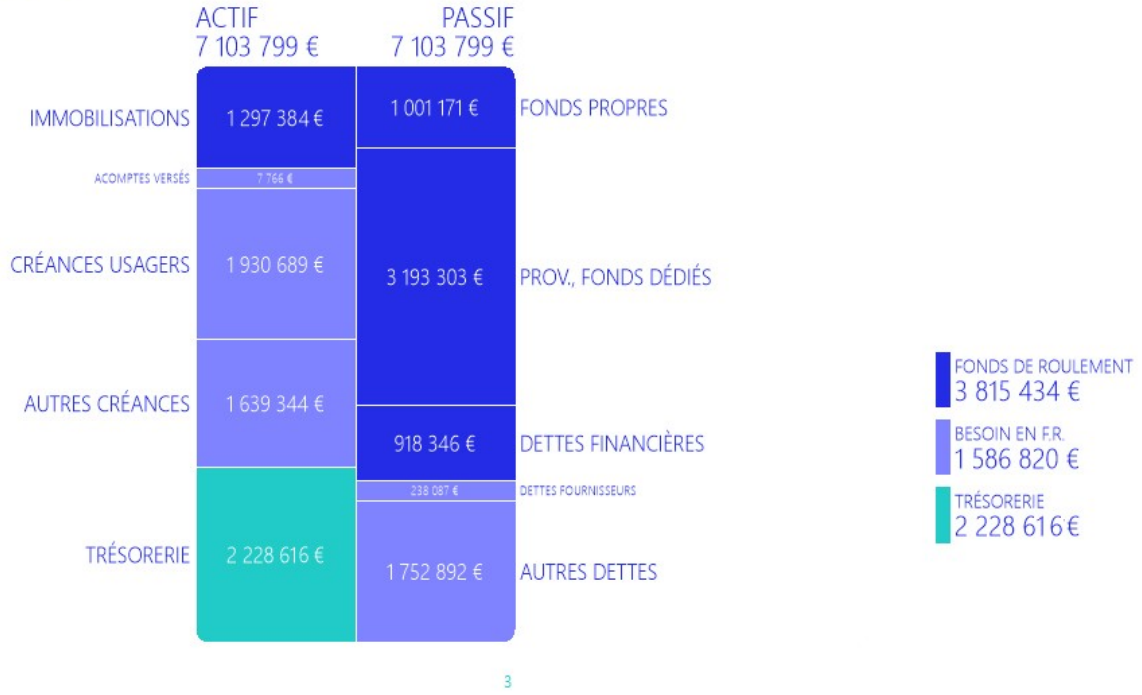
Composition du passif :
Du côté du passif, c'est-à-dire d'où vient l'argent, nos fonds propres représentent 15% du bilan et se composent de 750K€ de fonds associatifs, de la réserve pour projets de la FCSF et du report à nouveau de 99K€. Ce dernier poste est en diminution et la totalité de nos fonds propres reste relativement faible au regard de l'envergure budgétaire de la FCSF.

Les fonds reportés et fonds dédiés représentent 55% du passif et se décomposent en 214K€ de fonds dédiés sur subventions, 2 892K€ de fonds dédiés sur les contributions financières (réserves du fonds mutualisé, réserve FO.S.FOR.A et réserves des fédérations sur FO.S.FOR.A) et 86K€ de provisions.
Les dettes représentent pour leur part 29% du total du passif, elles sont en diminution par rapport à 2024.

Ratios :
Notre bilan traduit une solidité financière de la FCSF mais une très forte circulation des fonds et des engagements sur subventions et contributions financières qui modifient partiellement les ratios.
Nous présentons ci-après les grandes masses du bilan retraité ainsi que les ratios fonds de roulement, besoins en fonds de roulement, trésorerie.

Malgré une trésorerie qui reste importante, elle est en baisse par rapport à 2024, la FCSF doit rester vigilante dans la gestion de ses fonds ayant un besoin en fonds de roulement important.

Bilan au 31/12/2025



3

Bilan au 31.12.2025							
	ACTIF	€	%		PASSIF	€	%
Immobilisé 11%	Immobilisations incorporelles		0,0%	Fonds propres 1,5%	Fonds associatifs	750 000 €	11%
	Immobilisations corporelles	267 032 €	4%		Réserves dédiées	67 196 €	1%
	Immobilisations financières	1 030 352 €	15%		Report à nouveau	99 105 €	1%
					Résultat de l'exercice	84 870 €	1%
Circulant 89%	Avances et acomptes	7 766 €	0%	Fonds reportés et dédiés 32%	Fonds dédiés sur subventions	214 824 €	3%
	Créances	3 570 033 €	50%		Fonds dédiés sur contributions financières	2 892 234 €	41%
	Disponibilités	2 228 616 €	31%		Provisions	86 245 €	1%
	Charges constatées d'avance		0,0%				
				Dettes 29%	Emprunt et dettes financières	918 346 €	13%
					Fournisseurs	238 087 €	3%
					Dettes fiscales et sociales	490 043 €	7%
					Autres dettes + PCA	1 262 850 €	17,8%
	TOTAL	7 103 799 €			TOTAL	7 103 799 €	

Projet de Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 de la FCSF s'établit à **5 561 K€**.. Il s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, tout en marquant une vigilance accrue dans un contexte d'incertitudes économiques, notamment liées au renouvellement de plusieurs subventions structurantes. L'année 2026 portera ainsi un enjeu majeur autour de la consolidation et de l'évolution de notre modèle économique.

Dans ce cadre, la Fédération fait le choix d'un pilotage financier rigoureux, combinant consolidation de sa stratégie économique et prise de risques mesurée, suivie de manière attentive tout au long de l'année.
Le budget est présenté à l'équilibre, tout en intégrant une vigilance particulière quant à l'évolution des financements publics.

Ce budget prolonge les dynamiques engagées en 2025, avec une équipe salariée pleinement mobilisée au service de l'animation du projet de réseau, du pilotage des chantiers fédéraux et du développement du réseau, dans un contexte où la fragilité économique des structures appelle une attention constante.
Dans cette logique, la Fédération réaffirme son choix stratégique de maintenir ses capacités humaines, qui représentent 43 % des charges, complétées par 200 K€ de mises à disposition au bénéfice du réseau.
Ce positionnement traduit une volonté de préserver les moyens d'action collective, tout en adaptant en continu notre trajectoire aux réalités économiques.

Focus sur les faits marquants budgétaires de l'exercice 2026

Les principaux faits marquants de cet exercice 2026 :

- Une année de renouvellement de conventions importantes pour le modèle économique de la FCSF et la mise en œuvre de nos fonctions fédérales : avec la DJEPVA, l'ANCT, la CCMSA et le Ministère de la Culture ;
- La diversification de notre modèle économique ;
- Les travaux de finalisation puis de mise en œuvre et animation de notre projet de réseau ;
- Plusieurs projets d'envergure : le pilotage du dispositif droit aux vacances, les mobilités européennes, le chantier vieillissement, les enjeux liés aux questions famille et petite enfance, le numérique, culture, la jeunesse, le service civique, etc ;
- La poursuite du développement de notre fédéralisme avec une prévision de nouvelles adhésions, le portage de plusieurs projets de fédérations locales, et le soutien aux structures en difficulté ;
- Le dynamisme de notre organisme de formation ;
- La pérennisation des richesses humaines ;
- Et enfin, sur notre vie interne.

Au total, le pilotage financier 2026 et notre stratégie économique s'inscrivent dans une volonté d'une FCSF dynamique, qui ose, au service du réseau, pleinement investie et dédiant les moyens adaptés aux enjeux liés au contexte de fragilisation des centres sociaux, de réponses aux défis de transition et de transformation de la société !

Commentaires sur les produits prévisionnels 2026

Compte 70 - Participation et services : 335 875 €
Le compte des participations et services est en augmentation par rapport au réalisé de 2025. Cela correspond principalement à nos enjeux vis-à-vis de la formation avec un volume d'activité plus important. Les autres produits de ce compte concernent les refacturations effectuées par la FCSF concernant l'assistance numérique, la gestion des services civiques et des formations liées.

Compte 74 - Subventions : 1 939 588 €
Ce poste est en baisse par rapport à 2025, tout en restant globalement cohérent avec le socle de financement de la FCSF.
Cette évolution s'inscrit dans un contexte socio-économique incertain, marqué par de nombreuses échéances de renouvellement de conventions pluriannuelles et une visibilité encore partielle sur plusieurs financements structurants.

Une partie des subventions inscrites à ce stade repose sur des hypothèses, compte tenu des arbitrages budgétaires encore en cours et de certains partenaires. Cette situation appelle à la prudence dans la lecture du budget.

Dans ce contexte, un risque de diminution significative des financements est à anticiper, estimé entre 150 000 € et 200 000 €. Ce niveau d'incertitude renforce la nécessité de poursuivre les efforts de sécurisation et de diversification des ressources.

Les principaux enjeux de l'exercice concernent :

- La renégociation des subventions et CPO avec la DGCS pour l'aller vers, la DJEPVA, l'ANCT, la CCMSA et le Ministère de la Culture qui constituent un financement socle pour la FCSF ;
- Renouvellement des postes FONJEP via la DJEPVA ;
- Une baisse du financement de l'ANCV, même si elle s'inscrit dans la durée, en raison de la baisse de l'enveloppe globale pour les départs.

Dans le même temps, plusieurs financements socles sont maintenus, avec :

- Une stabilisation de nos financements socles issus de la DGCS, CNAF, DGOM, CNAV pour 2026 dans un contexte de développement du réseau ;
- Un financement global stable des 7 CAF avec qui nous serons conventionnés en 2026, avec un enjeu important néanmoins vis-à-vis du financement de la Guyane.

Mais aussi plusieurs financements sur projets :

- Un financement lié au projet autour de la transition écologique et l'alimentation par le FDVA ;
- La participation financière de nos partenaires privés.

Dans ce contexte, l'année 2026 confirme un enjeu central de sécurisation et de diversification du modèle économique de la Fédération.

Compte 75 - Contributions associatives : 2 874 450 €
Le total des cotisations prévisionnelles pour 2026 s'élève à 2 834K€ avec respectivement 1 355K sur ur le fonctionnement de la FCSF, 525K€ sur le fonds mutualisé et 545K€ sur FOSFORA. Ce prévisionnel se base sur la moyenne constatée ces 3 dernières années.

Les autres contributions associatives budgétées concernent :

- La participation financière liée aux différents séminaires ;
- Les reprises sur le fonds mutualisé dans le cadre des réserves outre-mer, influence et ressources. Les utilisations par la FCSF sur l'année 2025 dans le cadre des actions de développement en Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte ainsi que le projet recherche autour de l'axe transformation écologique, citoyenne et solidaire ;
- Les reprises sur la réserve FOSFORA concernant les actions de formation des administrateurs fédéraux, la formation du CA, la dynamique projet de réseau et la dynamique jeunesse ;
- Les facturations de mises à disposition au réseau, des frais d'accréditations.

Comptes 76 à 79 : Transfert de charges et produits financiers : 411 744 €
Nous affichons ici principalement les reprises des fonds dédiés liés à différents projets (aller-vers, Erasmus accréditation, Ancv, culture) et un prévisionnel de produits financiers.

La Fédération des Centres Sociaux de France - PRODUITS 2026

PRODUITS		REALISE 2025	PREVISIONNEL 2026	
CESSION DOC		9 310	1 500	
FOR SCE CIV - EUROPE - FAVE - AF - RJ - COM - TRANSIT° EC		99 011	101 715	
FOR AFNR - MSE -DPA - IMPACT SOCIAL - CSX CRISE - OF		148 840	187 617	
PART ASS.NUM - SCE CIVIQUES		30 080	30 752	
PARTICIPATION AG		7 350	10 000	
AUTRES PRODUITS		713	4 291	
PARTICIPATIONS & SERVICES	**compte 70**	**295 304**	**335 875**	**6%**
DGCS / DIHAL		261 500	261 500	
DGCS - PLAN DE RELANCE		150 000		
DGCS FONJEP		10 660	10 660	
CAISSE NATIONALE D'ALLOCATION FAMILIALE		252 000	252 000	
DJEPVA FONJEP		28 428	28 428	
DJEPVA		70 000	70 000	
DJEPVA (Transition Eco - Mayotte)		75 000	57 000	
DGOM		100 000	100 000	
ANCV		186 750	170 000	
CNAV		80 000	80 000	
ANCT		180 000	180 000	
ANCT Appel à Projet				
CCMSA		35 000	35 000	
FONDS EUROPEEN (ERASMUS)			207 750	
MAE - FONJEP		9 943	9 943	
COMMISSION EUROPEENNE		0		
FDVA		14 350	14 350	
FONDATION DE France				
AUTRE SUBVENT°- Cafs - Pref		365 172	327 750	
AUTRE SUBVENT° (MECENAT-CPNEF)		151 761	65 000	
DGCS FONJEP GUYANE		5 316	7 107	
MINISTERE DE LA CULTURE		40 000	40 000	
MINISTERE DE LA CULTURE FONJEP		23 100	23 100	
SUBVENTIONS	**compte 74**	**2 038 981**	**1 939 588**	**35%**
COTISATIONS :				
F.C.S.F		1 353 491	1 355 000	**24%**
FONDS MUTUALISE		521 905	525 000	**9%**
FO.S.FOR.A.		546 343	545 000	**10%**
AUTRES PRODUITS CHANTIERS FCSF		313 510	279 450	**5%**
FONDS MUTUALISE PART FCSF		138 544	120 000	**2%**
FOSFORA PART FCSF		61 000	50 000	**1%**
CONTRIBUTIONS ASSOCIATIVES	**compte 75**	**2 934 793**	**2 874 450**	**52%**
REPRISE PROVISIONS	**compte 78**	**236 495**	**231 775**	**0**
REPORT RESSOURCES *(DGCS-ERASMUS-MCC-PREF MAYOTTE-DJEPVA MAYOTTE)*	**compte 789**	**373 036**	**144 969**	**3%**
TRANSFERT DE CHARGES	**compte 79**	**0**	**0**	**0,0%**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		***5 878 608***	***5 526 657***	**100%**
PRODUITS FINANCIERS		27 958	35 000	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**compte 76**	**27 958**	**35 000**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**compte 77**	**0**	**0**	**0%**
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		**5 906 567**	**5 561 658**	
RESULTAT		**84 870,25**		
Réserve dédiée à la diversification des ressources		**-50 000**		
Solde à affecter		**34 870,25**		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (ANCV - Dons en nature)		2 000 000	1 900 000	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**compte 87**	**2 000 000**	**1 900 000**	

Commentaires sur les charges prévisionnelles 2026

Compte 60 - Achats - 52 400€
Ce compte est relativement stable avec un maintien de charges liées au fonctionnement.

Compte 61 - Services extérieurs - 232 000 €
Ce compte est à la baisse par rapport à 2025 en lien avec l'absence d'évènement d'ampleur comme les Journées de l'Animation Globale. Pour les autres charges, qui sont principalement en lien avec les frais du siège, nous restons assez stables globalement.

Compte 62 - Autres services extérieurs - 1 296 600 €
Ce compte appelle plusieurs éléments d'explication notables :
Il traduit d'une part d'un volume plus important de mises à disposition du réseau et une baisse du recours à des prestataires extérieurs qui fait échos à nos enjeux vis-à-vis du fédéralisme. À cela s'ajoutent les frais de mission indispensables pour assurer l'animation du réseau, la vie des instances et de la vie interne.

Compte 63 - Impôts et taxes - 163 000 €
Poste stable par rapport à 2025.

Compte 64 - Charges de personnel - 2 275 658 €
L'ensembles des charges du personnel est dans la continuité des précédents exercices avec une équipe FCSF au complet fin 2026. Quelques données sur la composition des richesses humaines de la FCSF à fin 2026 (prévisionnel) :

- 4 postes de délégué.es généraux – directeurs de pôles ;
- 5 postes de délégué.es nationaux ;
- 2 postes de délégué.es en recrutement en janvier 2026 ;
- 1 directeur du développement ;
- 1 poste de responsable du pôle gestion ;
- 1 poste de coordination RH administratif ;
- 7 chef.fes de projets ;
- 4 chargé.es de mission ;
- 2 postes de comptable ;
- 2 postes d'assistantes fédérales ;
- 1 agent d'entretien ;

4 postes sont liés au développement (Guyane, Manche, Mayotte) dont 1 CDD pour 2026 qui est financé et qui a pour objectif le développement du fédéralisme sur Mayotte.

Ainsi que l'équivalent de 4 ETP en mises à disposition du réseau et prestataires engagés sur des actions de long-terme.

Compte 65 - Développement et formation du réseau - 1 170 000 €
Les charges de gestion courante correspondent à l'utilisation par le réseau des fonds issus de la collecte FO.S.FOR.A et la part liée à la ligne mutualisée. Sont présents également dans ce compte diverses charges de gestion courante.

Compte 68 - Amortissements et provisions - 365 000 €
Le compte des amortissements et provisions se compose de 40K€ d'amortissements prévisionnels des équipements de la FCSF et de 150K€ de provisions ainsi que 100k€ sur plusieurs projets et créances.
Nous comptabilisons également un prévisionnel d'impôts dans le cadre des placements financiers.

La Fédération des Centres Sociaux de France - CHARGES 2026

CHARGES		REALISE 2025	PREVISIONNEL 2026	
ACHAT CONSOMMABLES & SPECTACLES		9 421	4 100	
ELECTRICITE-GAZ		13 104	14 000	
PETIT EQUIPEMENT-OUTILLAGE		8 076	8 300	
FOURNITURES DE BUREAU & INFORMATIQUE		22 207	26 000	
ACHATS	**compte 60**	**52 808**	**52 400**	**1%**
SOUS TRAITANCE GENERALE		13 171	15 000	
Projets Programmes européens		46 972	50 000	
LOCATIONS & CHARGES IMMOBILIERE - MOBILIERE		229 671	112 000	
ENTRETIEN & REPARATION		4 853	9 000	
MAINTENANCE		32 575	31 000	
ASSURANCES		7 671	8 000	
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS		2 254	4 000	
SOUS TRAITANCE COLLOQUE - SEMI - CONF - AG - UNIVERSITE		2 932	3 000	
SERVICES EXTERIEURS	**compte 61**	**340 100**	**232 000**	**4%**
PERSONNEL MIS A DISPOSITION		158 029	200 000	
INTERVENANTS PRESTATAIRES		568 229	450 000	
PUBLICITE & PUBLICATIONS & REDEVANCES		38 324	35 000	
FRAIS DE MISSIONS DU RESEAU & PARTEN. EUROPE		475 069	415 000	
FRAIS DE MISSION FONCTIONNEMENT FEDERAL		106 035	106 000	
FRAIS POSTAUX		13 962	23 000	
TELECOMMUNICATION		11 783	13 000	
INTERNET		6 461	6 500	
SERVICES BANCAIRES		2 631	3 100	
COTISATIONS		19 087	20 000	
FRAIS DE FORMATION & de recrutements		24 834	25 000	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	**compte 62**	**1 424 443**	**1 296 600**	**23%**
TAXE SUR SALAIRES		119 561	120 000	
FORMATION PROFESSIONNELLE		31 524	32 000	
AUTRES IMPOTS & TAXES		8 265	11 000	
IMPOTS & TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	**compte 63**	**159 351**	**163 000**	**3%**
SALAIRES BRUTS PERSONNEL		1 353 864	1 503 575	
CHARGES SOCIALES & DIVERS		667 883	766 823	
MEDECINE DU TRAVAIL		5 259	5 259	
CHARGES DE PERSONNEL	**compte 64**	**2 027 005**	**2 275 658**	**41%**
PROGRAMME FORMATION BENEVOLE DU RESEAU	657120	546 343	545 000	
DEVELOPPEMENT FEDERAL-Fonds Mutualisé	657110	521 905	525 000	
DONS MAYOTTE		32 749		
CSX ITINERANTS INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT				
CHARGES DIVERSES SUR CREANCES ANCV		57 303		
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		113 745	100 000	
CHARGES GESTION COURANTE	**compte 65**	**1 272 045**	**1 170 000**	**21%**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		39 559	40 000	
DOTATIONS AUX PROVISIONS		181 296	150 000	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RETRAITE		0	0	
DOTATIONS AUX PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES		173 786	100 000	
AMORTISSEMENTS & DOTATIONS PROVISIONS	**compte 68**	**394 641**	**290 000**	**5%**
ENGAGEMENTS A REALISER - FONDS DEDIES	**compte 689**	**144 969**	**75 000**	**1%**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		***5 815 361***	***5 554 658***	
CHARGES FINANCIERES				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	***compte 66***	***0***	***0***	**0%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	***compte 67***	***0***	***0***	
IMPOTS SOCIETE A BUT NON LUCRATIF		**6 336**	**7 000**	
TOTAL CHARGES IMPOTS	***compte 69***	***6 336***	***7 000***	
TOTAL GENERAL DES CHARGES		**5 821 697**	**5 561 658**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE (ANCV - Dons en nature)		**2 100 000**	**1 900 000**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE	***compte 86***	***2 100 000***	***1 900 000***	

Projet de résolutions soumises

à l'Assemblée générale FCSF des 28 au 30 mai 2026 à Angers (49)

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier présenté par les co-trésoriers et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 faisant ressortir un excédent de 84 870,25 €, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Résolution n°2

L'Assemblée générale constate que la réserve "JAG 2025" présente un solde de 50 000 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide :

- De reporter la réserve JAG 2025 pour un montant de 50 000,00 € à la réserve "diversification des ressources"
- D'affecter l'excédent de l'exercice 2025, s'élevant à 84 870,25 € de la manière suivante :
  - Dotation de 2 795,80 € à la réserve statuaire « 10 % », correspondant à 10 % des revenus financiers de l'exercice, conformément à l'article 18 des statuts ;
  - Dotation de 50 000,00 € à la réserve "diversification des ressources" ;
  - Le solde, soit 32 074,45 €, est porté au compte "report à nouveau". »

-TABLEAU RÉSOLUTION n° 2

Résultat de l'exercice	84 870,25 €
réserve JAG	50 000,00 €
Total à affecter	134 870,25 €
Affectation réserve diversification des ressources	100 000,00 €
Report à nouveau	32 074,45 €
Affectation report réserve 10%	2 795,80 €
Total à affecter	134 870,25 €

Résolution n°3

L'Assemblée Générale décide d'approuver le budget prévisionnel 2026 tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 18 avril 2026.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale décide de conserver les mêmes bases de calcul que l'année écoulée pour l'appel de la cotisation 2026 pour les adhérents, calculée sur les charges entre 0 et 430 000€ à 0,37% du budget de l'adhérent et 0,08% pour la partie du budget supérieur à 430 000 €.

- 53,846% de ce montant est affecté au fonctionnement FCSF ;
- 24,324% de ce montant est la contribution au FO.S.FOR.A ;
- 21,83% de ce montant est la contribution au Fonds Mutualisé.

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu la lecture, approuve les 4 résolutions présentées par la FCSF.

Annexe 1

Zoom sur l'économie des Journées de l'Animation Globale

Attendues depuis plusieurs années – les dernières ayant eu lieu en 2018 à Strasbourg – les Journées de l'Animation Globale ont fait leur retour en novembre 2025 à Marseille, sous un format renouvelé. Réunissant plus de 700 bénévoles et salarié·es, elles ont constitué un temps fort du réseau, incarnant pleinement le travail associé.

Nous présentons ici un budget réalisé simplifié des JAG, incluant l'ensemble des flux financiers.

Le volume financier global des JAG s'élève à **499 951 €**, soit un coût moyen d'environ 710 € par participant·e.

Ce niveau de budget traduit :

- L'ambition de l'évènement (3 jours, 700 participant·es) ;
- La richesse des contenus (plénières, 30 ateliers, sorties culturelles) ;
- Le choix d'un haut niveau de qualité logistique et d'accueil ;
- Ainsi qu'un engagement particulièrement important de l'équipe de l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône et de la région PACA, appuyé par un suivi régulier et rigoureux des instances de pilotage (COTECH et COPIL budget).

À ce titre, il convient de remercier tout particulièrement Isabelle Brandi, Sandra Lafont et Martine Miglior, qui ont assuré un suivi attentif et constant de l'équilibre financier de l'évènement tout au long de sa préparation.

Les dépenses s'organisent autour de plusieurs grands postes :

- **Location** des espaces et du matériel pour 33 % du budget, principal poste de dépense, lié à l'accueil à la Friche Belle de Mai et aux dispositifs techniques ;
- **Frais de mission** dont les repas pour **24 % du budget** qui reflète également l'ampleur de l'évènement ;
- Les **frais d'intervenant·es et prestations** incluant aussi la communication, scénographie, vidéo, pour **17% du budget** ;
- **Charges de personnel FCSF** pour l'organisation de l'évènement qui correspond à **17 % du budget**, même si le temps réel investi est supérieur ;
- **Frais d'organisation** liés aux achats, consommable, fournitures, … correspondent à **3 % du budget.**

À ces éléments s'ajoute une contribution volontaire valorisée à 39 397 €, **soit 8 % du budget,** qui traduit la mobilisation des salariés de l'Union des Bouches du Rhône et PACA, essentielle à la réussite de l'évènement.

L'engagement bénévole des administrateurs correspond à **l'équivalent de 2.2 ETP.**

Du côté des ressources, Le financement des JAG repose sur un équilibre entre participation du réseau, financements partenaires et mobilisation de fonds internes :

- **Participation des structure**s représente **42 % du budget** pour 205 979 €. A noter que des aides et gratuité ont été faites pour dix structures en difficulté ;
- **Subventions nationales et mécénat** qui représentent **43 % du budget** mobilisant notamment la DGCS, la CNAF sur la part de notre CPO, la CPNEF, ainsi que plusieurs partenaires privés historiques tels que Aiga, la MAIF, Apogées, Harmonie Mutuelle ;
- A noter également la **quote-part FOSFORA** à hauteur de 43 000 €, **soit 9 % du budget,** venant soutenir la dimension formation et montée en compétence des acteurs ;
- Les Contributions volontaires à hauteur de **8% du budget** tel que vu précédemment.

Dans un contexte économique contraint pour les structures du réseau, l'organisation des Journées de l'Animation Globale a nécessité une attention particulière à l'équilibre économique de l'évènement. Entre capacité contributive des structures, recherche de financements et maîtrise des dépenses, cet évènement a été pensé pour rester accessible tout en maintenant un niveau d'exigence élevé.

La réussite des JAG repose également sur une mobilisation collective importante, tant des équipes salariées que des bénévoles du réseau, au niveau local, régional et national. Cet engagement a permis de contenir les coûts, de sécuriser l'organisation et d'atteindre un équilibre financier global.

Au-delà de ses dimensions économiques, cet évènement constitue un investissement stratégique pour le réseau. Il a permis de réaffirmer les fondamentaux de l'animation globale, de renforcer les dynamiques collectives et de porter une ambition politique partagée au service d'une société plus juste.

Charges	€	%	Produits	€	%
Frais d'organisation	13 818 €	3	Participation	205 979 €	41
Location salle et matériel	161 698 €	32	Subventions Nationales		
Intervenants / Prestation	83 432 €	17	* DGCS		
Frais de mission	119 607 €	24	* Part CPO CNAF		
Charges du personnel	82 000 €	16	* CPNEF	211 575 €	42
			* Aiga		
			* Maïf		
			* Apogées		
			* Harmonie Mutuelle		
			Quote part FOSFORA	43 000 €	9
Sous Total	460 554 €		Sous Total	460 554 €	
Contribution volontaire	39 397 €	8	Contribution volontaire	39 397 €	8
TOTAL	**499 951 €**	**100%**	**TOTAL**	**499 951 €**	**100%**

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]
10 rue Montcalm - CS 11003
75869 PARIS cedex 18

http://www.centres-sociaux.fr

Tél. 01 53 09 96 16
Email : fcsf@centres-sociaux.asso.fr